



SYNDICAT DES **E**XPLOITANTS DE LA **F**ILIERE **B**OIS

Paris, le 6 mai 2019

COMMUNIQUE DE PRESSE – COMMUNIQUE DE PRESSE – COMMUNIQUE DE PRESSE

**POUR MIEUX DEFENDRE LES EXPLOITANTS-FORESTIERS DONT
LE METIER EST GRAVEMENT MENACE,
LE SYNDICAT DE LA FILIERE BOIS (SFB) DEVIENT
LE SYNDICAT DES EXPLOITANTS DE LA FILIERE BOIS (SEFB)**

Créé en mars 2016, le Syndicat de la Filière Bois (SFB) n'a cessé depuis cette date d'être en première ligne pour **défendre les métiers de l'amont de la filière bois** (exploitants forestiers, négociant-exportateurs, professions annexes et les petites scieries privées d'approvisionnement) menacés par un cartel de gros transformateurs qui souhaite voir disparaître nos activités pour s'accaparer la totalité de la ressource.

Afin de mieux valoriser nos professions et permettre aux autorités administratives et politiques, aux médias et aux autres syndicats professionnels de mieux identifier notre combat pour préserver le maillon essentiel que nous représentons – seul garant du développement harmonieux de la filière-bois -, il nous a paru souhaitable de faire évoluer notre syndicat de « **Syndicat de la Filière Bois** », à la dénomination trop générale, en « **Syndicat des Exploitants de la Filière Bois** ».

Pour David Caillouel, Président du SEFB : « Avec 300 millions de C.A HT – constatés par huissier - et près de 4 millions de M3 mobilisés , nos adhérents représentent, aujourd'hui 80% de notre secteur d'activité et doivent pouvoir

être représentés, à l'avenir, dans les instances professionnelles nationales (France Bois Forêt) et les interprofessions régionales afin de faire entendre la voix des exploitants forestiers sans lesquels aucun avenir sérieux ne peut être envisagé pour notre filière. »

Pour Laurent Maréchaux, délégué général, du SEFB « *Ce changement de nom intervient à un moment où les mensonges délibérés diffusés par la FNB - laissant entendre que les scieries françaises seraient privées de bois au détriment de la Chine - sont démentis chaque jour dans les faits, avec des scieries qui débordent de matière première et une surproduction actuelle qui risque de finir en bois de chauffage alors que les grumes de qualité inférieure, qui n'intéressent pas les transformateurs français auxquelles elles sont proposées en priorité, pourraient utilement être exportées hors d'Europe, ce qui garantirait aux propriétaires privés des revenus indispensables au reboisement en feuillus de leurs forêts. »*

Le SEFB entend poursuivre le combat mené par le SFB pour :

- garantir un accès à tous et dans la transparence à la ressource,
- revenir sur la labellisation UE déclarée illégale par le Conseil d'Etat le 3/10/19 en laissant à chaque propriétaire la liberté de labelliser sa production comme il l'entend et en dissociant dans les nouvelles ventes de gré à gré imposées par l'ONF les bois issus des forêts publiques et privées (qu'elle ne commercialise pas),
- préserver les ressources forestières et favoriser le repeuplement,
- optimiser le métier, aujourd'hui, menacé d'exploitant forestier dont le rôle de « dispatcher » des essences et qualités permet de valoriser à 100% les ressources (versus la multiplication des contrats d'approvisionnement en bord de route développés par l'ONF, sans transparence de prix, qui se traduisent par la multiplication de l'abandon en forêt des sur-billes).

Contact presse :

- David Caillouel, Président du SEFB : 06 14 15 42 09
- Laurent Maréchaux, Délégué général SEFB : 06 37 13 53 94

Syndicat des Exploitants de la Filière Bois - 149, avenue du Maine 75014 Paris –Tél : 0637135394 sefbois@gmail.com – site internet : www.sfbois.com